

RAPPORT 2010

du service public de
télécommunications Haut Débit



Sommaire

Sommaire

<i>Edito</i>	<i>3</i>
<i>Faits marquants de l'année 2010.....</i>	<i>4</i>
<i>Repères.....</i>	<i>5</i>
<i>Description du service.....</i>	<i>6</i>
<i>Synthèse de l'activité.....</i>	<i>9</i>
<i>Analyse économique et financière.....</i>	<i>11</i>
<i>Contrôles effectués.....</i>	<i>21</i>
<i>Avis du délégant.....</i>	<i>29</i>
<i>Annexes.....</i>	<i>64</i>
<i>Ce qu'il faut retenir.....</i>	<i>79</i>

Edito

Edito

L'année 2010 est la deuxième année pleine d'exploitation du réseau INOLIA.

Le nombre d'opérateurs privés de télécommunications usagers du réseau qui était de onze en 2009 est passé à dix sept en 2010. Les nouveaux clients du réseau sont Aquitem, France Télécom, Free, Gironde haut débit, Interoute et Obiane.

Le chiffre d'affaires a été de 4,752 M€ en 2010. Cela montre une progression de 33,8 % par rapport à 2009.

En 2010, il a été constaté que la part de chiffre d'affaires DSL a continué à baisser au profit des services fibres qui ont connu une forte évolution du fait d'une augmentation de la commercialisation des services LAN to LAN. Par ailleurs, celui-ci a été favorablement impacté par la commande passée par France Télécom pour des services d'accès à des fourreaux du fait de l'attractivité des tarifs d'accès aux fourreaux induite par l'avenant n°5 négocié entre la CUB et son Délégué.

La vente de services DSL qui avait connu une forte progression en 2009 (+ 45 % de lignes commercialisées par rapport à 2008), a augmenté plus modérément du fait de l'absence d'ouverture de nouveaux centraux en 2010.

Pour que la Délégation INOLIA reste compétitive dans le domaine des services DSL, le Conseil de la Communauté Urbaine devrait être amené à statuer en 2011 sur l'opportunité de baisser les tarifs DSL. Des négociations sont en cours avec le Délégué.

A noter que 38 % des entreprises de plus de 200 salariés implantées sur le territoire communautaire sont clientes du réseau INOLIA ; ce chiffre est de 15 % pour les entreprises de plus de 50 salariés.

La mise en place d'un suivi d'indicateurs est opérationnelle. Elle permet d'évaluer la progression de la Délégation à savoir les caractéristiques techniques du réseau, les dispositions prises par le Délégué pour assurer sa maintenance, son exploitation et sa commercialisation.

Dans la perspective d'une possible implication de la Communauté Urbaine dans la résorption des zones d'ombre et grises ainsi que dans le développement du très haut débit, la Communauté Urbaine sera très probablement amenée en 2011 à évaluer son action dans le cadre de cette Délégation.

Faits marquants de l'année 2010

Janvier

- Publication au Journal Officiel des modalités du déploiement et de l'accès aux lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique en zones très denses.

Avril

- Signature de l'avenant n° 6 au contrat de Délégation instituant une baisse tarifaire sur divers services de la Délégation.

Août

- Le gouvernement donne le coup d'envoi du programme national "très haut débit". Ce programme sera financé par le Grand Emprunt à hauteur de 2 milliards d'€.

Septembre

- L'ARCEP se félicite de l'adoption le 20 septembre par la Commission européenne d'une recommandation sur la régulation de l'accès aux réseaux de nouvelle génération, déployés le plus souvent en fibre optique.
- L'Autorité de la concurrence rend un avis favorable sur le projet de décision de l'ARCEP sur le déploiement de la fibre dans les zones moyennement et peu denses.

Décembre

- l'ARCEP adopte le cadre réglementaire du FttH en dehors des zones très denses ainsi que la décision définissant les conditions d'accessibilité et d'ouverture que les infrastructures et les réseaux doivent respecter pour être éligibles à une aide du fonds d'aménagement numérique des territoires pour financer le déploiement des réseaux à très haut débit.

Repères

Les chiffres clé de 2010 :

Chiffre d'affaires de la délégation a été de 4,752 M€ en 2010. Cela montre une progression de 33,8 % par rapport à 2009.

Plus de 7838 lignes DSL ont été commercialisées au 31 décembre 2010, soit une progression de 18 % par rapport à 2009.

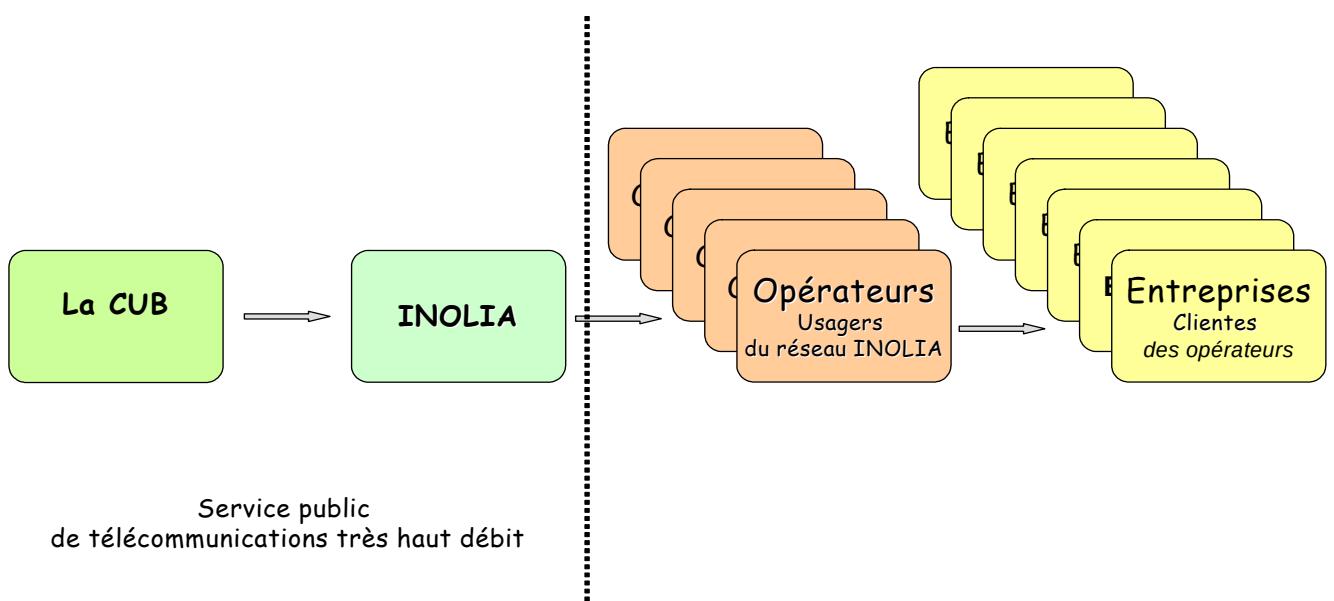
53 nouveaux clients d'opérateurs usagers du réseau Inolia ont été raccordés au réseau métropolitain pour 73 nouveaux contrats signés.

.../...

Description du service

1.1 Les acteurs

- « **Communauté urbaine de Bordeaux** » : Elle facilite et organise le développement des réseaux de télécommunications sur son territoire. Elle a pris l'initiative de mettre en place sur son territoire un RIP (Réseau d'Initiative Publique) dans le cadre d'une délégation de service public. Elle a créé des services publics haut débit qui se traduisent par un catalogue, dont elle arrête les tarifs. Elle intervient au titre de sa compétence dans le domaine économique et dans celui de l'habitat collectif, pour les zones d'aménagement dont elle a la charge.
- « **INOLIA** » : C'est le délégataire de la Communauté urbaine de Bordeaux, en charge de construire, exploiter et commercialiser le réseau métropolitain haut débit de télécommunications. Cette société est opérateur d'opérateurs.
- « **Usagers du réseau Inolia** » :
 - o Grands comptes : Ce sont de gros consommateurs de services de télécommunications (grandes entreprises, hôpitaux, universités, établissements publics importants...). Ces usagers ont les moyens techniques et humains pour être opérateurs de leur réseau.
 - o Des opérateurs de télécommunications :
 - Opérateurs globaux qui souhaitent limiter les investissements de déploiement de réseaux et qui offrent une gamme très large de services à leurs clients.
 - Opérateurs de service qui utilisent l'infrastructure INOLIA pour apporter des services spécifiques de télécommunications à leurs clients.
- « **Les entreprises** » : Elles sont clientes des opérateurs usagers du réseau INOLIA.



.../...

1.2 Les services

Les services commercialisés dans la délégation se scindent en deux catégories, à savoir :

- o les services passifs
- o les services actifs

- Les services passifs :

- o Les services fourreaux : Les fourreaux libres du réseau INOLIA peuvent être utilisés par les opérateurs usagers, afin d'y installer leurs réseaux de télécommunications (câble cuivre ou fibre optique).
- o Les services d'hébergement : Ce sont des locaux techniques sécurisés pour les équipements actifs de réseau des opérateurs usagers.
- o Les services FON (Fibre Optique Noire) : Les fibres du réseau INOLIA peuvent être commercialisées aux opérateurs usagers qui pour les « éclairer », doivent installer à leurs extrémités des équipements actifs de réseau.

- Les services actifs :

- o Les services DSL : Il s'agit de services de gros, commercialisés aux opérateurs usagers ; pour apporter des services DSL aux administrés raccordés aux NRA (Nœud de Raccordement abonnés), dégroupés par INOLIA.
- o Les services portés par la fibre optique : Ils se dénomment services LAN to LAN (Local Area Network To Local Area Network - en français : Réseau Local à Réseau Local). L'offre LAN to LAN est une offre globale de bande passante Ethernet, permettant d'établir des liaisons (1 VLAN par site), entre un site central (tronc) et un ou plusieurs sites distants (feuille), soit sous forme unitaire, soit en bundle de plusieurs liens (offre Open LAN). Toutes les topologies de réseau sont possibles, sous réserve de faisabilité technique par le délégataire.
- o Les services FTTH (Fibre To The Home) sont des services de fibre optique apportés à l'administré. Le Délégataire est engagé à fibrer plus de 4 000 prises, principalement dans des opérations d'habitat menées par la Communauté Urbaine.

1.3 La différence entre les services DSL grand public portés par les réseaux de télécommunications et les services professionnels portés par la fibre optique

.../...

Avec un réseau cuivre DSL classique	Avec le réseau FIBRE
Des débits non garantis qui fluctuent au cours de la journée.	Un débit constant et évolutif pour s'adapter aux besoins de l'entreprise
Un débit asymétrique, à savoir un débit montant (faible) inférieur au débit descendant. Cela constitue un frein aux échanges sur internet.	Un débit symétrique qui permet de développer de nouveaux usages (Web conférences, visioconférence IP...)
Aucune garantie de temps de rétablissement. L'opérateur peut attendre plusieurs heures voire plusieurs jours pour réparer.	Un maintien du réseau assuré avec une garantie de temps de rétablissement (en 4h).

1.4 Quelques usages rendus possibles par la fibre optique

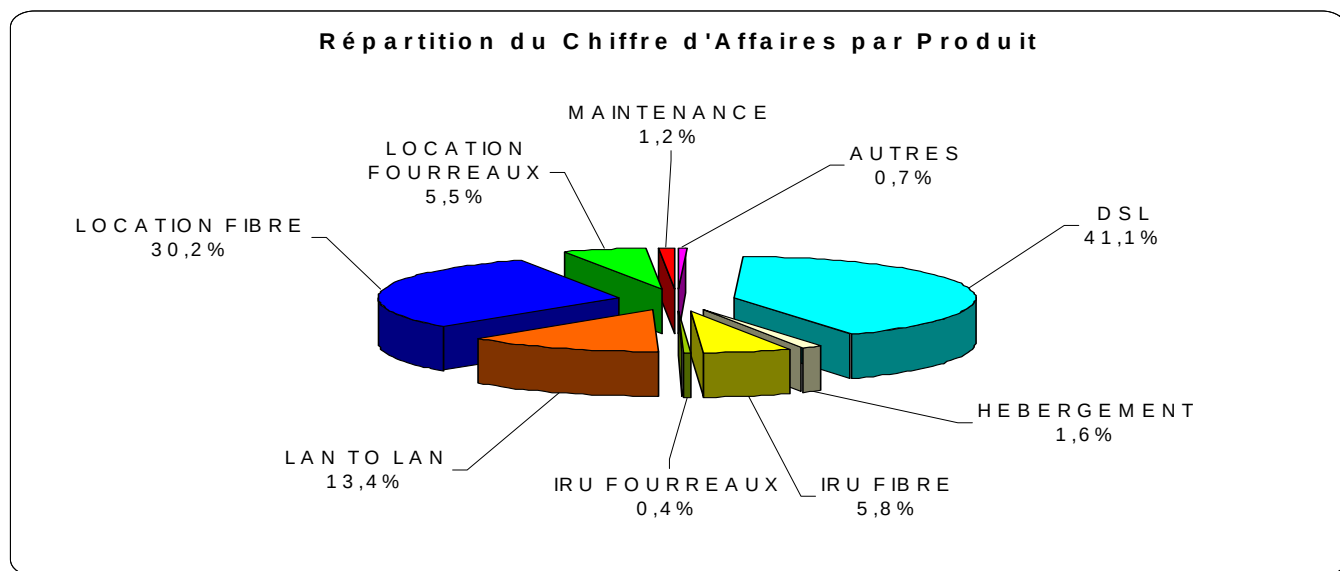
- Téléphoner en illimité avec une qualité incomparable.
- Sécuriser son système informatique en assurant notamment, les sauvegardes de l'ensemble de vos fichiers.
- Remplacer un déplacement, en utilisant la visio-conférence.
- Externaliser des services (administration des serveurs, maintien opérationnel du service, etc.).
- Mutualiser des services (accueil téléphonique, protection des locaux, etc.).
- Reprendre son activité rapidement en cas de perte de données, grâce à l'hébergement.
- Externaliser des données en volume, en procédant à la télé sauvegarde.
- Relier des sites distants en très haut débit, au moyen de l'interconnexion des sites en fibre optique, afin de permettre une meilleure maîtrise des flux de télécommunications.
- Surveiller les bâtiments (vidéosurveillance).
- S'affranchir du coût des communications, grâce à la VOIP (Voix Via Internet), c'est-à-dire la téléphonie par Internet.
- Sécuriser son réseau d'entreprises, grâce au firewall ou parefeu, notamment (garde barrière).
- Protéger d'intrusions de tiers (anti-virus).
- Etc.

.../...

Synthèse de l'activité

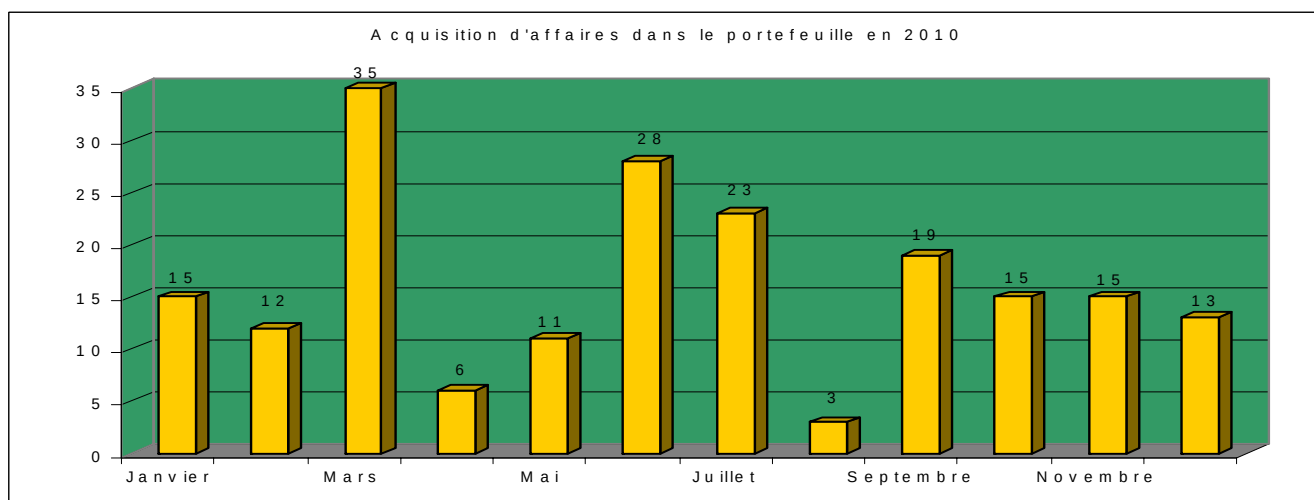
La société a enregistré un chiffre d'affaires de 4,752 M€ pour l'année 2010, soit une augmentation de 33,8 %, par rapport à l'année 2009.

La répartition de ce montant, par services commercialisés, est la suivante :



Le montant du chiffre d'affaires consacré aux services fibre optique (LAN to LAN, location FON, IRU FON) dépasse celui consacré aux services DSL. Cela confirme la bonne dynamique des services fibre qui sont de plus en plus demandés par les usagers.

On constate une forte reprise d'activité sur le dernier trimestre de l'année 2010 (+ 12% par rapport à 2009).

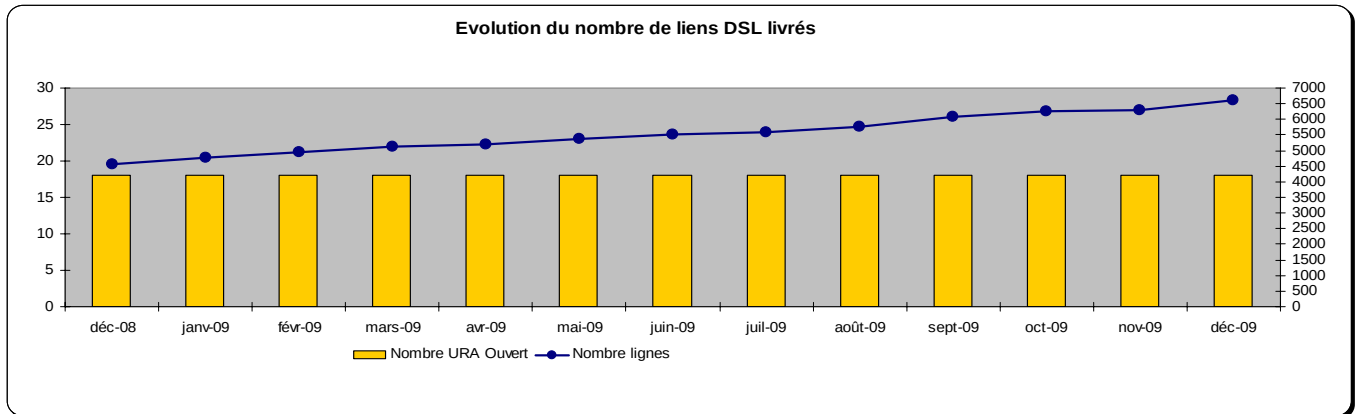


En 2010, le nombre d'affaires a été identique à celui de l'année 2009.

Plus de 73 contrats supplémentaires qui ont pu être signés en 2010 et 53 nouveaux sites ont été raccordés au réseau.

.../...

Au 31 décembre 2010, 7838 liens DSL ont été commercialisés. Cette augmentation de +18% par rapport à 2009 a été jugée modérée au regard de l'augmentation relevée entre 2009 et 2008 qui était de + 45%. Cela s'explique par le fait qu'en 2009, de nouveaux centraux avaient été équipés par INOLIA et que fin 2009, tous les centraux avaient été équipés.



.../...

Analyse Economique et Financière

I. Préambule : rappel des principales caractéristiques de la délégation et événements intervenus au cours de l'année 2010

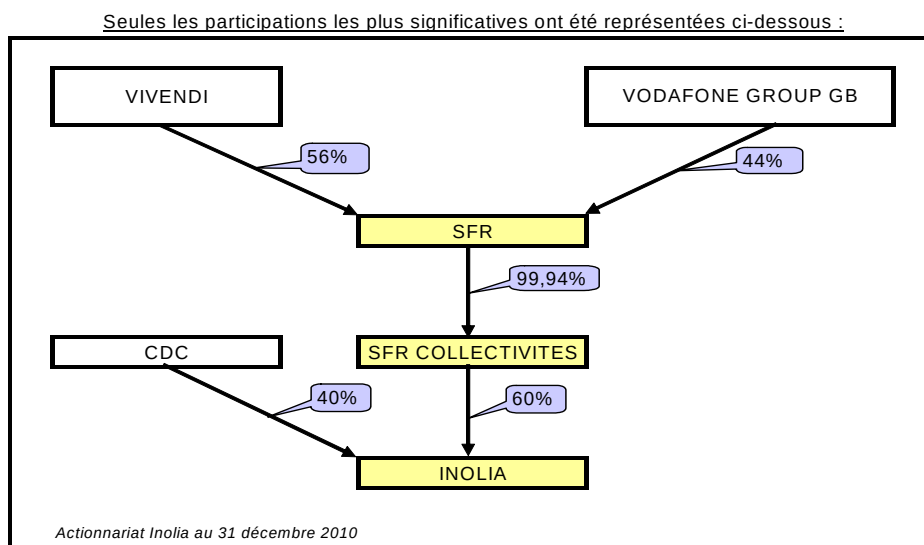
La Communauté Urbaine de Bordeaux, consciente des enjeux que représentent les technologies de l'information et principalement l'accès à Internet pour le développement économique et social, a souhaité que son territoire dispose d'un Réseau d'Initiative Publique (RIP) Haut Débit (HD).

Ainsi, la société LD COLLECTIVITES a été sélectionnée pour la construction, le financement, l'exploitation et la commercialisation d'une infrastructure de télécommunication métropolitaine à haut débit.

Ce contrat de délégation de service public a pris effet le 31 mars 2006 pour une durée de 20 ans (2006-2025).

LD COLLECTIVITES a créé en juillet 2006 une société filiale, dédiée à l'exploitation de la Délégation de Service Public Haut Débit, à savoir la société INOLIA. Le premier exercice social a été d'une durée de 5 mois : du 1/08/2006 au 31/12/2006.

Ainsi au 31 décembre 2010, l'environnement actionnarial de la délégation « INOLIA » se présente de la façon suivante :



Suite au rachat par SFR de la société Neuf Cegetel début 2008, cette dernière fût définitivement absorbée au cours de l'année 2009. Cette fusion absorption a entraîné la migration du système d'information anciennement Neuf Cegetel vers celui de SFR au cours de 2009 et encore sur 2010. Ce changement d'environnement d'information a très clairement eu un impact sur la présentation des informations financières produites par le délégataire.

De nombreux avenants rythment la vie de ce contrat du fait de la spécificité de l'activité haut débit qui est très concurrentielle (d'où la baisse des tarifs) et fortement influencée par les évolutions technologiques (Ftth, NRAZO...).

.../...

Un réseau **FTTH**, est un réseau de télécommunications qui se termine en fibre optique au domicile de l'abonné.

Un NRA ZO est un Nœud de Raccordement d'Abonnés en Zone d'Ombre.

A ce jour, six avenants sont venus modifier la convention initiale :

- Avenant n°1 : Création de l'entité INOLIA	Signé le 31 octobre 2006
- Avenant n°2 : Modification du calendrier de livraison	Signé le 25 janvier 2007
- Avenant n°3 : Mise à disposition d'infrastructures au délégataire	Signé le 23 mai 2007
- Avenant n°4 : Modification de certains services, tarifs et du plan d'affaires	Signé le 31 juillet 2007
- Avenant n°5 : Réaffectation des financements et évolution des services vers le FTTH	Signé le 23 octobre 2008
- Avenant n°6 : Modifications tarifaires et mise à disposition de services gratuits pour le réseau départemental de la Gironde.	Signé le 30 avril 2010

Ainsi, l'année 2010 a été marquée par la signature d'un avenant n°6 ayant un impact relativement peu significatif sur le plan d'affaires de la délégation.

Au début de la délégation, INOLIA a bénéficié d'une subvention de 6,9 Millions d'euros (dont 2 927 187 € accordés par le Conseil Régional) afin de financer une partie des investissements.

Les services fournis par cette délégation sont des services de fourreaux, de fibres noires, d'hébergement, de bandes passantes, des services d'accès et de FTTH, à destination des entreprises et fournis au titre de la compétence « développement économique » de la communauté urbaine de Bordeaux ; INOLIA est « opérateur d'opérateurs ».

Le présent rapport a pour objectif de présenter la situation financière de la société INOLIA au terme de sa cinquième année d'existence.

Les années 2006, 2007 et début 2008 correspondent à la phase de construction du réseau métropolitain et d'investissement. Dès 2007, les premiers services proposés par la délégation sont commercialisés. Les 2 dernières années (2009 et 2010) sont caractéristiques du développement de l'exploitation du réseau et la pleine commercialisation des services de la délégation.

L'approche consiste à mener une analyse des postes du compte de résultat et du bilan pour 2010 et par la suite, à faire une étude comparative des données financières réalisées par rapport à celles prévues aux plans d'affaires.

.../...

II. Analyse des comptes au titre de l'année 2010

A- L'analyse du compte de résultat 2010

En K€

Libellé	31/12/2010 12 mois	31/12/2009 12 mois	Variation en K€	Variation en %
Chiffre d'affaires	4 752	3 550	1 202	34%
Autres produits	260	0	260	
Produits d'exploitation	5 012	3 550	1 462	41%
Achats consommés				
Autres achats et charges externes	-2 076	-2 119	43	-2%
Impôts et taxes	-19	-30	11	-36%
Salaires et charges sociales				
Autres charges d'exploitation		-1	1	-100%
Charges d'exploitation	-2 096	-2 150	54	-3%
Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA)	2 917	1 400	1 516	108%
Dotations aux amortissements	-1 914	-1 948	35	-2%
Résultat d'exploitation	1 003	-548	1 551	
Produits financiers	3	33	-30	-90%
Charges financières	-514	-508	-7	1%
Résultat financier	-511	-474	-37	8%
Produits exceptionnels	409	377	32	8%
Charges exceptionnelles	-27	0	-27	
Résultat exceptionnel	382	377	5	1%
IS				
RESULTAT NET	874	-645	1 519	

Au vu du compte de résultat présenté ci-dessus, les produits d'exploitation de la société INOLIA, au titre de l'année 2010, s'élèvent à **5 012 K€**. Il s'agit du chiffre d'affaires dégagé par l'activité qui ne cesse de se développer depuis 2009 (+ 34 %) et d'une reprise d'amortissement de caducité comptabilisée manuellement en N-1. En effet, en 2010, le calcul des amortissements de caducité est dorénavant directement intégré et géré par le logiciel des immobilisations.

Ce chiffre d'affaires se décompose de la façon suivante :

- **1 954 K€** de recettes sur les services d'accès DSL,
- **1 697 K€** de recettes sur la location annuelle de fibre noire (= mise à disposition de fibres optiques non activées),
- **295 K€** de recettes de service de connectivité d'IRU (droit irrévocable d'usage) fibres noires (il s'agit de contrat de location pour une durée de 15 ans généralement dont le chiffre d'affaires dégagé est étalé sur la durée du contrat par l'intermédiaire de Produits Constatés d'Avance),
- **638 K€** de recettes de bande passante haut débit (= une offre point à point entre les points de présence du délégataire ou entre les sites d'un usager raccordés à l'infrastructure métropolitaine ; ce service comprend l'accès au service, forfaitaire par extrémités et un loyer mensuel en fonction du débit),
- **168 K€** restants sont des recettes de services d'hébergement et de maintenance des fibres et location points hauts.

Les charges d'exploitation (hors dotations aux amortissements) baissent quant à elles de 54 K€ en passant de 2 150 K€ au 31 décembre 2009 à 2 096 K€ au 31 décembre 2010.

Cette baisse (-3%) s'explique principalement par la maîtrise des coûts et par l'absence de facturation de rattrapage de certaines charges groupe des exercices antérieurs sur 2010.

.../...

Ces charges d'exploitation se présentent de la façon suivante :

En K€		
Charges d'exploitation	31/12/2010	31/12/2009
Charges des services d'accès	1 066	930
Coûts d'exploitation liés au réseau	453	683
Charges de structures	577	537
TOTAL Charges d'exploitation	2 096	2 150

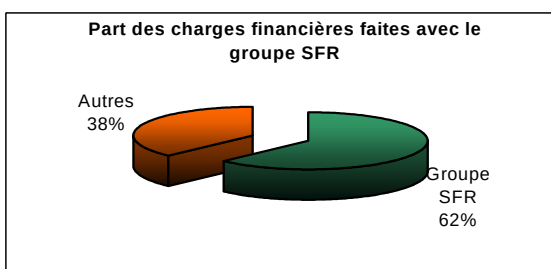
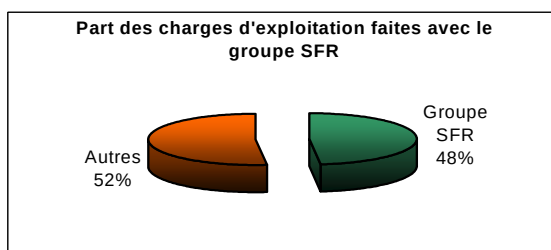
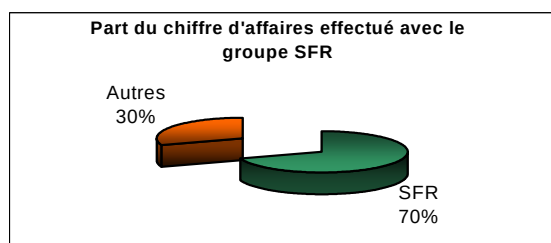
Il s'agit des coûts variables : d'achat de portabilités des numéros et d'achats de liens nationaux.

Il s'agit d'interventions techniques sur le réseau (maintenance active et passive), des loyers des sites techniques, droits de passage et énergie.

Les charges de structures sont principalement constituées de personnel détaché, de sous traitance administrative et d'honoraires.

Comme chaque année, une analyse des charges démontre une part très significative des produits et des charges d'exploitation faites avec le groupe, à savoir : SFR COLLECTIVITES et SFR.

En K€		
Libellé		31/12/2010
Chiffre d'Affaires		4 752
Dont Produits Intra Groupe		3 314
	SFR	3 314
	Autres	1 438
Part des Produits intra groupe / Produits d'exploitation		70%
Autres		30%
Charges d'exploitation (Hors Dotations et Provisions)		-2 096
Dont Charges Intra Groupe		-1 013
	Groupe SFR	-1 013
	Autres	-1 083
Part des Charges intra groupe / Charges exploitation (hors dotations et provisions)		48%
Autres		52%
Charges financières		-514
Dont Charges financières Intra Groupe		-321
	Groupe SFR	-321
	Autres	-193
Part des Produits intra groupe / Produits d'exploitation		62%
Autres		38%



Cette part significative des produits (70%) et charges intra groupe (48%) se justifie par la volonté de sous traiter certaines fonctions mutualisées génériques (telles que la fonction administrative, financière, marketing et la fonction support technique) afin de capitaliser des compétences et de ce fait, rationaliser les coûts pour INOLIA.

Cependant, ce type d'organisation amoindrit la transparence des comptes pour les tiers.

.../...

Les amortissements des immobilisations :

Les dotations aux amortissements des immobilisations s'élèvent à 1 914 K€ en 2010 contre 1 948 K€ en 2009. Cette baisse s'explique par un travail de ventilation des investissements ayant permis de recalculer toutes les durées d'amortissements qui n'avaient pas de cohérence dans l'ancien système d'information.

Depuis 2009, la communauté urbaine de Bordeaux a pu noter que le groupe SFR pratiquait des durées d'amortissement technique (25 ans) supérieures à la durée du contrat (20 ans).

Au cours des contrôles effectués en 2009, le délégataire et son délégant se sont entendus pour que les biens de retour soient amortis sur la durée de la délégation et qu'ils aient une valeur nette comptable (VNC) égale à 0 € au dernier jour de la convention. Ceci a été appliqué sur les biens de retour en 2010.

CATEGORIE SAP

Type de bien	Catégorie	Libellé catégorie	Durée Techni	Nature	Cpte Bilan	Valeur brut immo au 31/12/2010 (en €)	Cpte dotation	Cpte amort	Cumul des amort. Au 31/12/2010 (en €)
Bien de retour	DRSE02	Biens de retour équipements actifs 5 ans	5	Corporel	22510101	1 210 188,75	68162300	22951100	697 603,51
Bien de retour	DRSE03	Biens de retour dégroupage FT	8	Corporel	22510101	212 907,24	68162300	22951100	97 400,58
Bien de retour	DRSE04	Biens de retour capex people	25	Corporel	22510101	362 751,67	68162300	22951100	32 769,27
Bien de retour	DRSE05	Biens de retour fibres optiques	25	Corporel	22510101	22 665 956,39	68162300	22951100	3 445 581,32
Bien de retour	DRSE06	Biens de retour droit d'usage	25	Incorporel	22510102	2 800 000,00	68162400	22951400	507 916,13
Bien de retour	DRSE12	Biens de retour frais établissement	5	Incorporel	22510105	198 476,96	68162400	22951400	109 407,02
Bien de reprise	DRSE50	Biens reprise équipements Routeur	5	Corporel	21513000	32 437,96	68112200	28151300	8 845,64
Bien de reprise	DRSE55	Biens reprise Cable FO fourniture & installation	25	Corporel	21513000	5 386 463,26	68112200	28151300	300 687,29
TOTAL Biens de retour et de reprises						32 869 182,23			5 200 210,76

En revanche, un désaccord subsiste sur la qualification des raccordements clients (5,4 M€) en bien de reprise (Cf. Partie « Contrôle effectués par la collectivité » développée ci après). La collectivité ne partage pas ce point de vue étant donné que les raccordements clients sont indispensables à l'exploitation du réseau et constituent donc un élément essentiel à l'activité même du service public.

Le résultat financier est quant à lui en légère baisse : il passe de - 474 K€ en 2009 à - 511 K€ en 2010 ; cette évolution provient de la baisse des produits financiers générés par les valeurs mobilières de placements ; en effet, ces derniers ont diminué de 28K€. La rémunération des comptes courant reste stable par rapport à N-1 car ces derniers restent de niveau constant.

Pour mémoire, les deux principaux actionnaires d'INOLIA (LD Collectivités et la Caisse des Dépôts et Consignations) ont apporté des fonds, à savoir respectivement 8 200 K€ pour LD Collectivités et 4 400 K€ pour la CDC. Ces comptes courant sont rémunérés à 4,5% et leur rémunération s'élève à 514 K€ pour 2010.

INOLIA a toujours en sa possession quelques valeurs mobilières de placement qui ont généré 3 K€ de produits financiers. En effet, INOLIA bénéficie des services de son groupe, en matière de gestion des excédents de trésorerie, en anticipant les flux financiers futurs et en négociant les délais de règlement fournisseur.

Enfin, le résultat exceptionnel s'élève à 382 K€ et correspond principalement à la quote-part de subvention d'investissement virée au résultat (pour 381 K€) ; cette subvention s'amortit au même rythme que les immobilisations financées par elle.

.../...

On note également une cession d'immobilisation : il s'agit de câbles, précédemment achetés pour des travaux FttH, qui ont été cédés à Cap Connexion à l'euro l'euro.

B- La structure globale du bilan

En K€			En K€		
ACTIF			PASSIF		
	31/12/2010	31/12/2009		31/12/2010	31/12/2009
Immobilisations incorporelles nettes	2 381	2 576	Capital Social	5 500	5 500
Immobilisations corporelles nettes	25 216	23 612	Réserve légale		
Immobilisations en cours	1 041	1 204	Report à nouveau	-2 025	-1 380
Immobilisations financières		0	Résultat de l'exercice	874	-645
			Subventions d'investissements	5 671	6 051
Total Actif immobilisé	28 638	27 393	Capitaux propres	10 020	9 527
Avances, Acomptes versés s/ cdes	25	10	Provision pour risques		0
Créances Clients	1 513	1 521	Provision pour charges		0
Autres créances	557	542	Provisions pour risques et charges	0	0
VMP	500	500	Emprunts et dettes auprès étl de crédit (LT)		0
Trésorerie	257	239	Emprunts et dettes financières divers	11 102	
Charges constatées d'avance	36	0	Avances et acomptes reçus sur cdes	177	530
Total actif circulant	2 886	2 811	Dettes fournisseurs	922	1 506
TOTAL ACTIF	31 525	30 204	Dettes fiscales et sociales	86	15
			Dettes sur immobilisations	3 075	2 266
			Autres dettes	1 624	12 978
			Dettes	16 985	17 295
			Produits constatés d'avance	4 519	3 383
			TOTAL PASSIF	31 525	30 204

En K€		
Structure du bilan		
	31/12/2010	31/12/2009
(+) Fonds de Roulement	-5 893	-4 889
(-) Besoin en Fonds de Roulement	-6 649	-5 628
(=) Trésorerie Nette	757	739
Total Bilan	31 525	30 204
% Trésorerie / Total Bilan	2,40%	2,45%

Les capitaux propres :

Les fonds propres d'INOLIA s'élèvent à 10 020 K€ au 31 décembre 2010, soit une légère hausse de + 493 K€ entre 2009 et 2010 qui s'explique pour l'essentiel par la progression du résultat devenant positif au cours de l'année 2010 (+ 874 K€).

Pour rappel, la subvention d'investissement correspond à la participation apportée par la Communauté Urbaine de Bordeaux et le Conseil Régional à hauteur 6,9 Millions d'euros ; depuis 2009, la totalité de la subvention a été versée suite à la réception des installations le 2 octobre 2008.

Actif immobilisé :

L'actif immobilisé de 28 638 K€ a augmenté légèrement durant l'année 2010 (en moindre proportion qu'en N-1).

La construction du réseau initialement prévu au contrat a été terminée en 2008 ; les investissements qui suivent à compter de 2009 correspondent à des raccordements clients et des extensions du réseau dans les zones d'activités.

.../...

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent à 2 381 K€ et correspondent aux droits d'usage du système d'information et à des frais d'établissement.

Les immobilisations corporelles nettes et en cours sont quant à elles, de 26 257 K€ et correspondent pour l'essentiel au déploiement du réseau passif intervenu au début du contrat (2006-2008) ainsi qu'à l'acquisition d'équipements actifs ; il s'agit notamment d'achats d'infrastructures (fourreaux), de génie civil avec études et fibres optiques, d'aménagement de sites techniques et d'équipements actifs.

Ainsi, le Fonds de Roulement (capitaux propres et emprunt LT (compte courant) – actif immobilisé) s'élève à – 5 893 K€. Cet indicateur négatif est cohérent dans la mesure où nous sommes en début de délégation (5^{ème} année) et que cette délégation nécessite de nombreux investissements afin de construire le réseau.

L'actif circulant :

Au vu du bilan de la société INOLIA, l'actif circulant s'élève à 2 886 K€ et se compose des éléments significatifs suivants :

- Créances clients pour 1 513 K€,
- Autres créances de TVA pour 526 K€,
- Valeurs Mobilières de Placement (SICAV) s'élèvent à 500 K€ au 31 décembre 2010. Le placement de ses liquidités a permis de dégager un produit financier de 3 K€ sur l'année 2010.

Le passif circulant :

Les dettes de la société sont de 16 985 K€ et correspondent à des comptes courant d'associés pour 12 726 K€ (assimilés dans ce cas à des emprunts long terme LT), à des dettes fournisseurs et dettes sur immobilisations pour 3 997 K€ dues principalement aux sociétés suivantes : VINCI NETWORKS (principal fournisseur de génie civil), SFR COLLECTIVITES et SFR (société du groupe) et FREE (qui n'a toujours pas facturé la vente de fourreaux).

D'où un besoin en fonds de roulement négatif (actif circulant – passif circulant) qui s'élève à – 6 649 K€ ; ce BFR négatif devient une véritable offre de capitaux générée par le court terme d'exploitation, qui contribue à améliorer la trésorerie.

La trésorerie nette :

En K€		
Structure du bilan	31/12/2010	31/12/2009
(+) Fonds de Roulement	-5 893	-4 889
(-) Besoin en Fonds de Roulement	-6 649	-5 628
(=) Trésorerie Nette	757	739
Total Bilan	31 525	30 204
% Trésorerie / Total Bilan	2,40%	2,45%

.../ ...

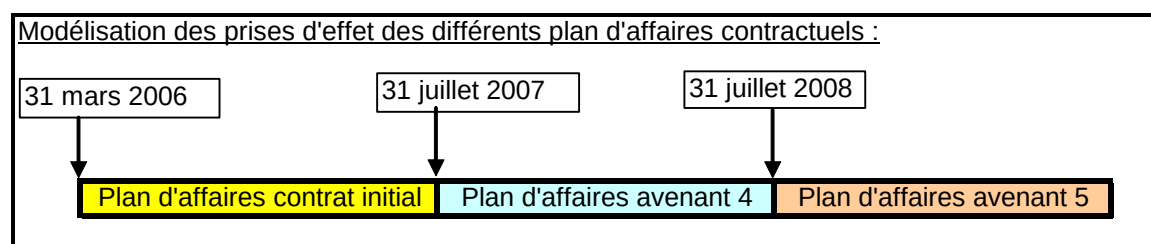
La trésorerie nette représente 2,40 % du total bilan et s'établit donc à + 757 K€. Cette trésorerie nette traduit la solvabilité d'INOLIA qui est relativement satisfaisante.

Cette vision de la trésorerie est quelque peu tronquée. En effet, dans cette délégation, la trésorerie est très fortement influencée par le niveau des comptes courants qui financent (avec la subvention d'investissement et le capital apporté par les deux actionnaires) une part importante des investissements.

III. Comparaison par rapport au prévisionnel

A- Comparaison aux plans d'affaires contractuels

Pour information, le schéma ci-dessous présente les dates de prises d'effet des différents plans d'affaires contractuels (le plan d'affaires initial du contrat d'origine, le plan d'affaires de l'avenant 4 et enfin le plan d'affaires de l'avenant 5).



.../...

En K€	PLANS D'AFFAIRES (PA)	COMPTE DE RESULTAT	Variation en K€ (REEL vs PREVU)	Var en % (REEL vs PREVU)
	CUMUL	CUMUL		
	CUMUL PREVU 2006 à 2010	CUMUL REEL 2006 à 2010		
Recettes Service connectivité / IRU fibres noires	838	819	-19	-2%
Recettes Service connectivité / Location annuelle fibres noires	1 257	3 456	2 199	175%
Maintenance				
Recettes Services LAN to LAN	5 471	1 385	-4 086	-75%
Recettes service d'hébergement	169	163	-6	-4%
Recettes services d'accès xDSL	9 503	4 823	-4 680	-49%
Recettes services d'accès FttH	269	-		
Autres recettes : maintenance des fibres et location points hauts	218	146	-72	-33%
Total produits d'exploitation	17 725	10 883	-6 842	-39%
Coûts variables liés au réseau	1 617	4 443	2 826	175%
AUTRES PRESTATIONS	2 624	-	-2 624	-100%
Coût de structure + frais de fonctionnement	1 083	2 343	1 260	116%
EXPLOITATION	536	-	-536	-100%
MAINTENANCE ACTIFS	705	-	-705	-100%
Impôts hors IS	107	19	-88	-82%
Autres dépenses : Charges des Services d'Accès	5 322	-	-5 322	-100%
Total charges d'exploitation	11 993	6 805	-5 188	-43%
Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA)	5 732	4 078	-1 654	-29%
Dotation aux amortissements (en déduisant la participation de la CUB)	5 491	4 044	-1 447	-26%
Résultat d'exploitation	241	35	-207	-86%
Charges financières	1 861	1 388	-473	-25%
Produits financiers	36	200	164	455%
Résultat courant avant impôt	-1 583	-1 153	430	-27%
Eléments exceptionnels / sortie des biens de retour à l'échéance de la concession	-	1	1	
Autres éléments exceptionnels	-	-	0	
Impôts sur les sociétés	133	-	-133	
Résultat net	-1 716	-1 152	564	-33%
Taux Résultat net / Produit d'exploitation	-10%	-11%	-1%	

Le comparatif présenté ci-dessus traduit les écarts entre les données cumulées prévues aux plans d'affaires (plans d'affaires initial, avenant n°4 et avenant n°5) et les données cumulées réelles.

Ainsi, les mêmes retards que les années ultérieures sont mis en avant, aussi bien en terme de chiffre d'affaires (- 6,8 M€) qu'en terme de charges d'exploitation (- 5,1 M€).

Ces retards s'expliquent par :

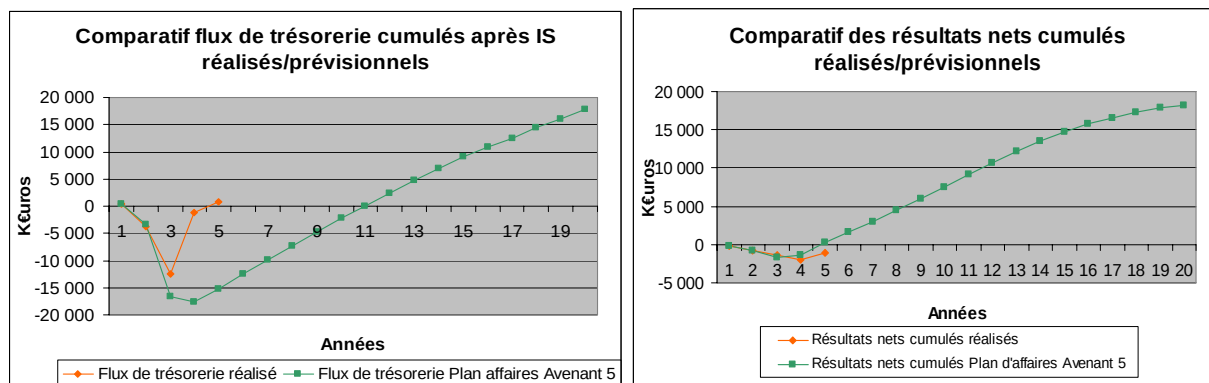
- L'inadéquation du plan d'affaires conclu initialement (sur évaluation du marché potentiel). En effet, le marché du Haut Débit a fortement évolué en l'espace de 5 ans ; les offres de services ont évolué notamment sur des accès DSL car le marché est déjà à maturité lorsque la DSP est à peine montée. Les charges d'exploitation ont été revues à la baisse du fait de la chute de l'activité et de la renégociation des contrats d'entretien et de maintenance avec les fournisseurs.
- Il demeure également toujours l'effet de décalage dans le temps, résultant d'un premier exercice social d'une durée de 5 mois, alors que le plan d'affaires initial avait été établi pour une première année de 12 mois. Cet impact est donc encore important pour une délégation dont l'exécution n'a couvert que 4,5 ans.

.../...

De ce fait, l'EBITDA (l'excédent brut d'exploitation) demeure en retard de près de - 1,6 M€. Le résultat net réel cumulé (2006-2010) s'élève à - 1 152 K€ alors qu'il devait être de - 1 716 K€ d'après le plan d'affaires contractuel.

De ce fait, le résultat net est meilleur que ce qu'il aurait dû être.

B- Comparaison des flux de trésorerie (réels / prévisionnels)



Ces flux de trésorerie sont calculés hors financements privés (le financement par compte courant n'apparaît pas au niveau de ces flux de trésorerie qui servent de base au calcul du taux de rendement interne opérationnel du projet) comme cela fût le cas pour le plan d'affaires du contrat initial et les plans d'affaires des avenants successifs.

Il est à noter que les flux réels de trésoreries cumulés sont meilleurs que ceux prévus dans la cadre du plan d'affaires de l'avenant 5.

A l'inverse, les résultats nets cumulés réalisés n'atteignent pas les prévisions du plan d'affaires de l'avenant 5, prenant effet à compter du 31 juillet 2008.

.../...

Contrôles effectués

Contrôles effectués durant la phase d'exploitation :

La Communauté Urbaine de Bordeaux a mis en place un certain nombre d'indicateurs qui lui permettent de :

- Veiller au respect des exigences du contrat de délégation par le délégataire ;
- Veiller au maintien des compétences et de l'organisation du délégataire ;
- Veiller au maintien de la qualité du service délivré aux usagers ;
- Veiller au respect de la notion de service public pour tous les usagers de la CUB ;
- Veiller à l'absence de monopole de la part d'un opérateur ;
- Proposer des tarifs attractifs ;
- Prévoir les extensions et les évolutions technologiques du réseau ;
- Pouvoir assurer une continuité de service en cas de défaillance du délégataire.

Ces indicateurs sont renseignés deux fois par an.

La remise du rapport d'activité annuel par INOLIA est l'occasion pour la Communauté Urbaine d'entamer un dialogue avec son Délégué en vue de faire progresser et adapter si nécessaire les services publics délégués.

Ces indicateurs ont été renseignés en fin d'année 2009, au titre de l'initialisation de cette nouvelle procédure de contrôle et de suivi de la Délégation. De même, ils ont été actualisés en milieu et en fin d'année 2010.

L'analyse des indicateurs montre que :

Indicateurs relatifs à la construction du réseau

• Linéaire du réseau

Le linéaire du réseau évolue rapidement grâce à la politique mise en place par la Communauté Urbaine de Bordeaux qui profite des travaux qu'elle entreprend sur le domaine public routier de sa compétence afin de déployer à coût réduit des fourreaux de télécommunications qui sont dès leur construction confiés en gestion à INOLIA dans le cadre de l'avenant n° 3.

Le Délégué paie à la Communauté Urbaine une redevance d'usage dès l'occupation de ces ouvrages par un réseau de fibres optiques.

Les travaux d'extensions du réseau à l'initiative du Délégué sont essentiellement des raccordements de clients au réseau.

Les infrastructures construites par INOLIA sont actuellement occupées à près de 90 %. Celles qui lui sont mises à disposition par la Communauté Urbaine le sont à 20 %.

.../...

Ce faible niveau d'occupation s'explique par le fait que les infrastructures mises à disposition d'INOLIA par la Communauté Urbaine sont consécutives à une logique de travaux de réfection ou de création de voirie totalement décorrélée des besoins des opérateurs.

- Nombre de sites raccordés

Le nombre de sites raccordés (plus de 70) est comparable entre l'année 2009 et 2010.

A noter le trio de tête de usagers du réseau SFR/ADISTA/COMPLETEL qui représentent 64 % du nombre total de sites raccordés et la forte progression de COMPLETEL.

- Linéaire de fibres optiques déployées pour le raccordement des ZAE

En 2009, ce linéaire était de 135 km. Il évolue progressivement avec les raccordements des entreprises dans les ZAE. 13 km de fibres optiques supplémentaires ont été déployés en 2010.

Le contrat de Délégation prévoyait dans son annexe A relative à la conception de l'infrastructure métropolitaine au paragraphe 1.1.2, relatif à la couverture interne des zones d'activité l'obligation pour le Délégataire de « prévoir dans ses comptes les charges correspondantes à la pose de câbles fibres optiques de 55 km au minimum, durant les deux premières années, ainsi que les charges correspondantes à la pose de 30 km de câbles fibres optiques en années 7, 10, 12, 14, et 17 pour un total de 205 km sur la durée de la délégation.

Les zones d'activité déjà équipées de fourreaux mis à disposition du Délégataire seront fibrées en priorité ».

On peut donc estimer que le Délégataire a respecté cette obligation, puisqu'à ce jour plus de 135 km de fibres ont été déployés dans les zones d'activité.

Pour ce qui est de la priorité donnée aux zones d'aménagement déjà équipées de fourreaux, la Communauté Urbaine étudiera l'opportunité de mettre en place de nouveaux indicateurs.

Indicateurs relatifs à l'exploitation technique du réseau

- Temps de rétablissement moyen par service

Le temps de rétablissement moyen a été analysé à partir des fichiers de gestion des incidents pour les services DSL et fibre.

Après analyse de cet indicateur, il apparaît que la prise en compte des services DSL n'est pas souhaitable, le délai de rétablissement de ces services dépendant en grande partie de l'efficacité de France Télécom à rétablir les installations qui lui appartiennent.

.../...

La Communauté Urbaine envisage de modifier cet indicateur qui n'est pas exploitable en l'état pour les services fibre optique dont les incidents ont été très peu nombreux en 2010 (deux incidents mineurs).

- Taux de disponibilité moyen du réseau

Le contrat de délégation prévoit dans son article 21, relatif à la Continuité de service un taux annuel de disponibilité du service ne dépassant pas 99,95 %. Le taux annuel de disponibilité doit être calculé selon la formule suivante :

$$\text{Taux annuel de disponibilité atteinte} = \frac{\text{Somme des disponibilités par lien}}{\text{Nombre de liens} \times 365 \times 24}$$

La disponibilité par lien étant exprimée en heures.

La valeur constatée était en 2009 et 2010 a été supérieure à la valeur limite de 99,95 %.

⇒ Cela montre une haute disponibilité du réseau.

Pour améliorer l'analyse de cet indicateur, la Communauté Urbaine se rapprochera d'INOLIA en vue de l'amener à reconsidérer son organisation actuelle afin qu'il qualifie systématiquement les incidents sur la fibre optique et qu'il précise par incident la nature des services interrompus (DSL grand public ou DSL PRO).

- Taux d'occupation des fourreaux par tronçon

Cet indicateur a pour objectif, de mettre en évidence l'occupation des tronçons par des câbles de fibres optiques. Dans la mesure où les fourreaux sont occupés à plus de 80 %, le Délégué doit mettre en œuvre des investissements, de nature à donner plus de capacité aux ouvrages (paragraphe 2 de l'annexe G du contrat de Délégation).

L'analyse de cet indicateur montre que :

- o 25 % des fourreaux ne sont pas occupés par des câbles optiques
- o 39 % des fourreaux sont occupés à moins de 20 % de leur capacité
- o 30 % des fourreaux sont occupés entre 20 et 50 % de leur capacité
- o 2 % des fourreaux sont occupés entre 50 et 70 % de leur capacité
- o 0,3 % des fourreaux sont occupés entre 71 % et 79 % de leur capacité
- o 3,8 % des fourreaux sont occupés à 80 % de leur capacité

D'une manière générale, les infrastructures du réseau INOLIA comportent à ce jour, une forte capacité à recevoir de nouvelles fibres optiques.

- Taux d'occupation des fibres par tronçon

Comme pour les fourreaux, le Délégué doit s'assurer que les câbles de fibres optiques mis en place présentent une capacité disponible d'au moins 20 %.

.../...

L'analyse de cet indicateur montre que :

- o 86 % des câbles présentent une disponibilité en fibres optiques située entre 0 et 25 %,
- o 14 % des câbles présentent une disponibilité en fibres optiques située entre 26 % et 69 %,
- o 0 % des câbles présentent une disponibilité en fibres optiques située entre 70% et 79%
- o 2 % des câbles présentent une disponibilité en fibres optiques > 80 %

D'une manière générale, les infrastructures du réseau INOLIA comportent à ce jour une grande disponibilité en fibres optiques.

- Taux d'occupation des ports des équipements actifs du réseau

Le contrat n'impose au Déléataire aucune limite d'occupation.

Les équipements actifs du réseau sont occupés en moyenne à hauteur de 70 %.

Pour les équipements DSL, cette valeur n'est que de 30 %.

Cela montre un fort potentiel de réseau à pouvoir répondre à de nouveaux besoins.

Indicateurs relatifs à l'exploitation commerciale du réseau

- Répartition des sites en cours de négociation par usager

L'analyse de cet indicateur confirme le fort intérêt montré au cours de l'année 2010 par COMPLETEL pour le réseau INOLIA et une accélération des affaires avec ADISTA et SFR.

- Répartition des commandes par service

Le nombre de contrats signés entre INOLIA et les usagers en 2010, est comparable à celui de l'année 2009.

On aurait pu penser que l'année 2010, dite de sortie de crise, aurait été l'occasion d'augmenter le nombre de contrats signés.

Consciente de la situation, INOLIA a pris la décision de renforcer son équipe commerciale en début d'année 2011.

L'analyse de cet indicateur en fin d'année 2011, montrera l'effet de cette décision.

L'analyse de cet indicateur montre par ailleurs une accélération de la tendance constatée au cours de l'année 2009, à savoir une progression des services portés par la fibre optique.

.../...

- Répartition du chiffre d'affaires par service

L'analyse de cet indicateur montre une progression dans le chiffre d'affaires de la part prise par les services portés par la fibre optique, par rapport aux services DSL.

- Délai moyen et délai maximum de livraison des services

Les fournitures de services qui sont conditionnées à la réalisation de travaux pour raccorder le client, conduisent à allonger les délais de livraison, rendant par la même occasion inexploitable cet indicateur.

Pour les autres services, il est constaté une amélioration des délais de livraison en 2009 et 2010.

Indicateurs relatifs à l'exploitation financière du réseau

- Niveau de revenu par service

L'analyse de cet indicateur montre que les services DSL et Lan To Lan, représentent respectivement 42 et 35 % du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires est globalement supérieur aux prévisions de près de 30 %, avec une forte évolution des revenus LAN.

Par rapport à 2009 :

- o le chiffre d'affaires est en hausse de 33,8 %
- o le recul au niveau des IRU et location FON
- o une très forte du service LAN et des services hébergement

- Ratio fonds propres/investissements

Pour 2009, le ratio a été de 17,73 % dans la limite des 25 % prévus au contrat ;

Pour 2010, le ratio a été de 32,20 % hors limite de 25 %

- Niveau d'excédent de résultat

En 2009, le résultat représente une perte de 645 k€ et ne permet donc pas d'activer la clause de retour à meilleure fortune.

En 2010, le résultat représente un bénéfice de 875 k€.

Benchmark tarifaire

Jusqu'à ce jour, le benchmark tarifaire était réalisé par le Délégué au titre de son obligation de proposition tarifaire.

.../...

La mise en place d'un outil de suivi de la Délégation était une opportunité pour la Communauté Urbaine, de mettre en place un observatoire indépendant, afin de situer les tarifs de la délégation INOLIA, au regard de tarifs pratiqués sur d'autres territoires.

Les Réseaux d'Initiative Publiques (RIP) pour ce benchmark tarifaire ont été les suivants :

- Département des Hautes Pyrénées (PPP Axione) ;
- Agglomération de Pau (DSP Axione) ;
- EPCID Debitex (DSP SFR Collectivités) ;
- Département de la Gironde (PPP France Telecom) ;
- Département de l'Eure (DSP Altitude) ;
- Grand Toulouse (DSP Covage) ;
- Grand Angoulême (DSP Covage) ;
- Nantes Métropole (Régie).

L'analyse des tarifs pratiqués en février 2011, montre que :

- Les services d'accès DSL Grand Public

L'offre INOLIA est trop élevée par rapport au marché. Cette situation était connue de la Communauté Urbaine. La mise en place d'un avenant au contrat est actuellement en négociation avec le Délégué.

La baisse tarifaire entraînera une baisse du TRI de la Délégation, malgré l'arrivée de nouveaux usagers sur ce segment des télécommunications.

- Les services d'accès DSL Professionnels

L'offre INOLIA est élevée pour le service SDSL PRO, mais moins chère pour le SDSL PRO symétrique.

L'évolution de ces tarifs sera envisagée, s'il apparaissait que ce service répond à une réelle attente des entreprises sur le territoire communautaire.

- Les services d'hébergement

L'offre INOLIA est élevée. Le montant de la redevance est un point faible. Dans la perspective d'une évolution de la commercialisation de ces services, il sera nécessaire d'étudier l'opportunité de négocier avec INOLIA une baisse tarifaire.

- Les services de location de fibre noire

L'offre INOLIA est de très loin la meilleure du marché. Celle-ci rend la délégation particulièrement attractive pour les opérateurs qui souhaitent développer de nouveaux réseaux pour apporter des services très haut débit aux usagers.

.../...

- Les services IRU (droit d'utilisation irrévocable) de fibre noire

L'offre INOLIA est la meilleure du marché. Malgré son attrait, cette offre représente moins de 7% du chiffre d'affaires d'INOLIA, ses clients préférant se tourner vers une offre de location, moins contraignante en terme d'engagement ou vers une offre activée.

- Les services LAN TO LAN (bande passante)

L'offre INOLIA se scinde en 19 tarifs selon le débit de 2 Mbit/s à 1 Gbit/s :

- Service 2 Mbit/s, INOLIA est dans la moyenne du classement.
- Service 10 Mbit/s, INOLIA est second
- Service 50 Mbit/s, INOLIA est second
- Service 100 Mbit/s, INOLIA est second ex-aequo avec Debitex
- Service 1 Gbit/s, INOLIA est en tête ex-aequo avec Debitex

Les opérateurs de télécommunications usagers du réseau INOLIA sont en général clients de services LAN TO LAN pour des débits supérieurs ou égaux à 10 Mbit/s. Ils développent leurs réseaux locaux et installent des équipements actifs, qui permettent une répartition du débit entre les entreprises raccordées et selon leurs besoins. Les tarifs de la Délégation sont donc de nature à favoriser l'intervention de nombreux opérateurs locaux aptes à apporter des services à la carte aux entreprises.

En conclusion, si les tarifs de délégation pour les services DSL (portés par le réseau en cuivre de France Télécom) ne sont pas particulièrement attractifs, ils le sont de manière très nette dans le domaine de la commercialisation des fibres optiques et des services portés par la fibre.

Dans les prochaines années, la Communauté Urbaine de Bordeaux devra examiner de manière plus approfondie, les attentes des entreprises de l'agglomération et celle des opérateurs usagers du réseau métropolitain très haut débit, afin de négocier plus judicieusement les futures évolutions tarifaires de la Délégation INOLIA.

Contrôles financiers :

Au même titre que chaque année, la collectivité a procédé à un audit des comptes de son délégataire afin d'établir l'analyse financière présentée ci-dessus.

L'année 2010 a été marquée par un désaccord, subsistant sur 2011, sur la qualification par l'exploitant des raccordements clients en biens de reprise. La collectivité ne partage pas ce point de vu étant donné que les raccordements clients sont indispensables à l'exploitation du réseau et sont donc qualifiés de biens de retour.

A ce titre, divers courriers ont été adressés au délégataire (référéncés DAE/DANT/PM/SSL/10.264 du 11 août 2010 et IGA/YR/LD/10.154 du 18 octobre 2010) demandant de bien vouloir tenir compte de notre remarque dans l'établissement du rapport annuel du délégataire.

.../...

Le délégataire reste sur sa position dans la mesure où son rapport annuel fait état de près de 5,4 M€ de raccordement clients qualifiés de biens de reprise et amortis sur une période de 25 ans, largement supérieure à la durée de la convention.

Le délégant reproche à SFR Collectivités d'avoir une attitude ambiguë en intégrant le rachat des raccordements clients dans les futurs plans d'affaires.

Cette nouvelle pratique aurait pour effet d'imposer à la collectivité le paiement d'une « soulte » (un supplément de près de 14 M€ à l'issue du contrat et au vu du plan d'affaires produit dans le cadre du projet d'avenant 7) correspondant à la valeur nette comptable des biens de reprise (en l'espèce les raccordements clients).

De plus, ce montant croît au fur et à mesure de l'avancement de la convention et tend à bouleverser l'économie globale du contrat. Au 31 décembre 2010, ce montant s'élève à 5 M€.

La communauté urbaine ne peut accepter de telles pratiques nullement conformes à la convention d'origine.

.../...

Avis du Délégant

La Communauté urbaine de Bordeaux estime que son délégataire INOLIA a globalement respecté au cours de l'année 2010, ses engagements pour la construction du réseau et sa commercialisation.